



LA LIVRÉE DES FORÊTS S'ATTAQUE À NOS RÉGIONS

LA PÊCHE, le 3 juin 2016 - La Municipalité a reçu dernièrement des appels téléphoniques de citoyens concernant une invasion d'insectes nuisibles. L'insecte impliqué est la chenille appelée « [livrée des forêts](#) » qui sévit actuellement dans plusieurs régions du Québec.

Informations sur la livrée des forêts

- La nourriture de prédilection de la livrée est le peuplier faux-tremble mais elle peut aussi s'attaquer à d'autres feuillus comme le bouleau, l'érable à sucre, de même que d'autres peupliers et arbustes d'ornementation.
- Même s'ils sont complètement dénudés, les arbres ne sont généralement pas en péril. Certains peuvent même produire une deuxième feuillaison au cours de l'été. S'ils subissent de graves attaques pendant plusieurs années, cependant, leur croissance sera ralentie et ils perdront de la vigueur. Ils seront alors plus vulnérables à d'autres insectes, maladies et conditions climatiques extrêmes.
- Normalement, les parasites, les prédateurs (oiseaux, guêpes, araignées, fourmis), les maladies, les famines, les gelées printanières et les températures hivernales extrêmes maintiennent les populations de livrée des forêts à des niveaux endémiques. En période épidémique, une petite mouche sarcophage parasite les larves de la livrée à partir de la seconde année d'infestation, ce qui contribue à faire diminuer les populations.

Moyens de lutte contre la livrée des forêts

- Entre juillet et les premières chaleurs du printemps (fin avril), avant que les jeunes chenilles n'émergent, enlever les bagnes d'œufs qui entourent les rameaux et les écraser;

- Retirer les colonies de larves qui se forment sur le tronc des arbres par temps frais et humide et les écraser;
- Ceinturer le tronc des arbres d'une bande de papier noir (environ 20 cm de largeur) enduite d'une substance adhésive (Tangle foot) afin de capturer les larves lors de leurs migrations;
- Déloger les chenilles des arbres infestés en les arrosant de grands jets d'eau;
- Arroser les arbres infestés avec de l'eau additionnée d'une faible quantité de savon à vaisselle (1 cuil. à thé par litre); utiliser une plus grande quantité de savon pour arroser les bâtiments et installations;
- Si l'on habite près d'une forêt infestée, installer des barrières physiques sur le sol (toile de polythène) pour empêcher les chenilles d'envahir sa propriété;
- Appliquer de l'insecticide biologique *Bt* tôt au printemps dès que le feuillage atteint sa taille maximale et que les chenilles mesurent encore moins de 3 cm de longueur. S'adresser à un centre jardin concernant des recommandations de produits.

Les chenilles devraient se transformer en pupe vers la fin juin, puis en papillons.

Source : Municipalité de La Pêche et ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Les équipes d'inspecteurs du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ont été informées de la situation dans notre région et réaliseront des inventaires pour délimiter le problème et prédire les populations de 2017. Les résultats ne seront toutefois disponibles que vers la fin de l'année.

Vous trouverez plus d'informations sur cet insecte à l'adresse suivante :
<https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/fimaq/insectes/fimaq-insectes-insectes-livree.jsp>

Pour renseignements :

Philippe Vlasiu

Inspecteur en environnement

819 456-2161, poste 2275